

Marc Simard

Avocat | Montréal



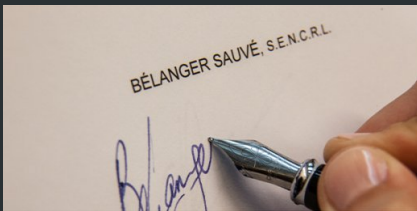
Contact

t. 514 876.6211

f. 514 876.6311

msimard@belangersauve.com

[Télécharger le contact \(Vcard\)](#)



Susane Leduc

Adjointe juridique

t. 514 878.3081 #2311

f. 514 878.3053

sleduc@belangersauve.com

Me Simard oriente principalement sa pratique de plus de 35 ans en droit public, droit professionnel, litige commercial, droit de la construction et droit agro-alimentaire.

En droit public, il a représenté diverses organisations publiques dans des contestations visant l'exercice de leurs pouvoirs, ainsi que dans des affaires mettant en jeu l'application des chartes des droits. Il agit également pour des ordres professionnels en matière de gouvernance, déontologie, réglementation, discipline et inspection professionnelle. Il a été de plus impliqué en défense dans plus de 40 réclamations en matière de recours collectif. Il fut d'ailleurs reconnu par ses pairs de 2008 à 2019 parmi les meilleurs praticiens en recours collectifs selon le répertoire The Best Lawyers in Canada.

En droit de la construction, il a représenté des donneurs d'ouvrage, entrepreneurs et professionnels dans de multiples dossiers, en plus d'agir dans des dossiers d'arbitrage comme procureur et arbitre.

Formation

Université Laval

Certification universitaire en gouvernance de sociétés (ASC, 2017)

Barreau du Québec (1981)

Université de Montréal

Baccalauréat en droit (LL.B.) (1980)

Mandats représentatifs

La pratique de Me Simard est également orientée dans le domaine du droit de la construction, tant devant les tribunaux de droit commun que devant les tribunaux d'arbitrage, où il agit comme procureur et arbitre. Il a d'ailleurs été nommé président du Comité permanent de résolution des différends dans le cadre d'un important projet de partenariat public-privé.

Il représente de plus, dans le domaine agro-alimentaire, des acheteurs/transformateurs à l'occasion de négociations de conventions de mise en marché, arbitrage, demande d'accréditation ou d'approbation réglementaire.

Réalisations professionnelles

En matière de droit public et professionnel :

En droit public, il a représenté diverses organisations publiques dans des contestations visant l'exercice de leurs pouvoirs, en matière d'expropriation déguisée ainsi que dans des affaires mettant en jeu l'application des chartes des droits, plus particulièrement en matière de liberté d'association et de liberté d'expression.

En droit professionnel, il a représenté des ordres professionnels en matière de gouvernance, déontologie, réglementation, pratique illégale et révision judiciaire. Il a agi de plus comme formateur de membres de conseils d'administration et de conseils de discipline en matière d'éthique et de déontologie.

Il assiste de plus des comités d'inspection professionnelle et des bureaux d'ordres professionnels lors d'auditions en matière d'inspection professionnelle.

Il a de plus représenté différents intervenants d'ordres professionnels en matière de responsabilité civile.

En matière de droit de la construction:

Représentation d'un entrepreneur en construction et d'une firme de génie-conseil en défense à une réclamation d'un propriétaire suite à la construction d'une usine (audition de 58 jours) (26 M\$).

Représentation d'une municipalité dans une réclamation en dommages dans le cadre d'un projet de partenariat public-privé (9,5 M\$)

Représentation d'un propriétaire-vendeur dans le cadre d'une poursuite pour vices cachés, impliquant également des architectes, ingénieurs et fournisseurs de matériaux (11 M\$).

Représentation d'un gérant de construction en défense à une réclamation intentée par un propriétaire suite à la construction d'un laboratoire de structures (12 M\$).

Représentation d'une municipalité dans le cadre de réclamations suite à la modernisation d'une usine de traitement d'eau potable (1,8 M\$).

Représentation d'une municipalité en défense dans une poursuite impliquant une compagnie de cautionnement, de nombreux sous-traitants et fournisseurs suite au défaut de l'entrepreneur de compléter les travaux (audition de plus de 30 jours).

Représentation d'un gérant de construction poursuivi conjointement avec le propriétaire par un entrepreneur pour une réclamation pour coûts additionnels (1,2 M\$).

Représentation d'une société para-municipale en défense à l'encontre d'une réclamation pour coûts additionnels déposée par un entrepreneur (1,4 M\$).

Arbitre dans des dossiers de construction.

En matière de recours collectifs :

Représentation de municipalités en appel dans un recours visant l'éradication de l'herbe à poux sur leur territoire et l'octroi de dommages (270 M\$).

Représentation d'un diffuseur, producteur, et animateur dans un recours en diffamation faisant suite à la diffusion d'une émission de télévision (24,5 M\$).

Représentation d'une municipalité en matière de régime de retraite visant le remboursement d'un congé de contribution (170 M\$).

Représentation d'une municipalité dans un dossier visant la destruction des dossiers de personnes acquittées d'infractions pénales (10 M\$).

Représentation d'une municipalité et d'une autorité aéroportuaire dans une réclamation pour troubles de voisinage découlant de l'exploitation d'un aéroport (44 M\$).

Représentation d'une municipalité dans le cadre d'une réclamation visant des problèmes d'approvisionnement en eau (montant indéterminé).

Représentation d'un établissement hôtelier suite à un problème d'empoisonnement alimentaire (2 M\$).

Représentation d'une firme de génie-conseil dans un recours pour troubles et inconvénients découlant de la réfection d'une autoroute (20 M\$).

Représentation d'une des parties défenderesses dans la réclamation des investisseurs du groupe Norbourg (130 M\$).

Représentation des assureurs d'une municipalité et d'un club de motoneiges dans une réclamation découlant du passage de motoneiges (10 M\$).

Rayonnement Professionnel

Président du Comité permanent de résolutions des différends dans le cadre d'un important projet de partenariat public-privé.

Membre du conseil d'administration, du comité de gouvernance et président du comité de déontologie d'un fonds d'assurance responsabilité.

Membre (2008 - 2016) du Comité du Barreau du Québec sur les recours collectifs.

Me Simard a également agi comme conférencier dans le cadre d'activités de formation des juges de la Cour supérieure, de la Cour du Québec, de l'Association du Barreau Canadien, du Barreau du Québec et de conseillers juridiques, du Conseil interprofessionnel du Québec.

Publications et articles disponibles

En matière de recours collectif :

Recours collectif, diffamation et liberté d'expression,
dans *Développements récents sur les recours collectifs*, 2009.

L'octroi de dommages par jugement final en matière de recours collectif,
dans *Développements récents sur les recours collectifs*, 2006.

Contestation d'un recours collectif : certains aspects juridiques et pratiques,
dans *Développements récents sur les recours collectifs*, 2001.

Le passage à l'An 2000 et les possibilités de recours collectifs,
dans *Responsabilité et litiges relatifs au passage à l'An 2000,*
conférence organisée par Insight, 1999.

La requête pour autorisation d'exercer un recours collectif : une procédure qui a grandi,
dans *Développements récents sur les recours collectifs*, 1999.

En matière de droit civil :

De quelle façon vos contrats devront-ils changer en vertu du nouveau Code civil ?
conférence organisée par Insight, 1994.